

## La responsabilité du Directeur de plongée à la FFESSM

Le Directeur de plongée doit savoir faire face à des situations bien précises et éviter les ennuis...

Généralement, les techniciens, les moniteurs, les cadres divers et le sportif lui-même ne sont tenus qu'à une obligation de moyens. En quelque sorte, à faire tout ce qui est possible pour éviter un dommage.

Dans l'interprétation théorique, il appartient à la victime d'un incident de prouver la faute et le lien de causalité avec le dommage. En pratique, il est possible qu'une expertise soit ordonnée par le Tribunal, pour examiner les faits.

Dans une hypothèse d'accident, c'est bien à la victime de prouver que le débiteur de l'obligation n'a pas fait tout ce qui était dans son possible pour éviter un dommage.

### le secourisme

L'accès à certaines fonctions de cadre impliquent, en vertu des textes régissant la matière, une formation de secouriste. Cela consiste à être en mesure de porter assistance, à tout accidenté.

D'une façon générale, l'action du secouriste bénévole correspond à un devoir humanitaire et civique, qui oblige à chacun à porter secours à une personne en danger.

### Les zones à risque

#### Au Club :

- Le local matériel (il doit rester réservé)
- Le local compresseur (il doit rester réservé)
- L'acheminement des plongeurs au lieu d'embarquement (il doit être dégagé de tous obstacles, vu le transport par les plongeurs de matériel lourd et encombrant)

#### Le Bateau :

- Attention au chargement (ranger le matériel en fonction des palanquées, isoler le carburant)
- Attention à l'embarquement (chutes avec l'équipement du plongeur sur le dos)
- La cabine de pilotage (elle doit rester d'un accès privé, distraction du pilote)
- Le mouillage (attention à la manipulation de l'ancre)

#### Au mouillage :

- Organiser la surveillance de surface
- Attention quand les plongeurs s'équipent
- Attention à la mise à l'eau
- Se méfier lors de la remontée sur le bateau (chute arrière)

#### Le site de plongée :

- Vous devez veiller à l'avoir bien localisé (carte, points caractéristiques, renseignements auprès des locaux etc). Il faut faciliter l'accès pour une éventuelle intervention.
- Préférez un endroit abrité avec une zone de récupération facile pour les plongeurs ou éventuellement pour récupérer un accidenté.
- Il faut prévoir tout le matériel de sécurité dans le

véhicule (attention au transport de l'O<sub>2</sub>, réglementation)

#### De retour au club :

- Il faut surveiller les plongeurs et noter toutes les anomalies pouvant survenir.

Le rôle du Directeur de plongée est de faire en sorte que la sortie organisée, se déroule dans les meilleures conditions d'ambiance et de sécurité.

- Soyez de bonne humeur
- Soyez relationnel et rassurant (notamment avec les nouveaux plongeurs et les personnes hors club)
- Prévoyez une petite trousse de réparation pour éventuellement régler tous les petits problèmes mécaniques (joint, sangle, masque etc.)

### L'accident

C'est un événement imprévu malheureux ou dommageable. Il y a un risque potentiel d'atteinte des fonctions vitales. Vous êtes secouristes et avez un devoir d'assistance immédiate afin de préserver la vie de la ou des victimes. Il est donc impératif de vous dégager le plus rapidement possible de cette lourde tâche en prévenant les secours dans les délais les plus brefs.

A partir de ce moment il est dans votre intérêt de noter scrupuleusement toutes vos exigences vis à vis des services de secours.

- L'heure d'alerte
- L'urgence de la demande et les moyens d'interventions (N'hésitez pas à être empirique)

Ex : Je suis en présence d'un homme de 40 ans, présentant des signes apparents grave d'ADD, je demande une évacuation urgente par moyen hélicoptère.

- Notez l'heure du premier bilan
- Notez l'heure de l'arrivée des secours
- Notez au fur et à mesure toutes vos demandes et également toutes les interventions effectuées sur la victime.

Ex : MC, mise en PLS, si O<sub>2</sub> en inhalation...

Enfin remplissez impérativement une fiche de bilan secouriste avec votre nom et signée par tous les intervenants.

Une fois les secours spécialisés sur place, dites vous que vous avez mis tous les moyens en œuvre pour le bon déroulement de l'intervention. Et surtout que vous avez été à la hauteur et effectué votre devoir d'assistance afin de préserver la vie de la victime.

N'oubliez pas non plus de vous occuper des autres plongeurs...

Les gestes secouristes.

- Assurer une protection
- Faire un bilan des fonctions vitales
- Inhalation O<sub>2</sub>
- Insufflation O<sub>2</sub>
- La fiche secouriste

STEPHAN JACQUET

**TRIMIX  
SCUBA  
ASSOCIATION**



## L'Ecole Technique Européenne

**Cours  
Nitrox  
Trimix  
Rebreather**

**Cherchons Moniteurs  
expérimentés désirant  
devenir Moniteurs Trimix**

**Centre Formation Moniteurs  
AQUARIUS UNDERWATER**

**Alain Limas**

**33, rue des Poissonniers  
33470 LE TEICH**

**FRANCE**

**Tél. : 05 57 52 37 04**

**E mail :**

**aquarius.underwater@free.fr**

**TSA EUROPE**

**Claudio Corti & C.**

**Tél. : 0039/031260327**

**Tél. : 0039/0313301186**

**Email : info@tsaeurope.com**

**www.tsaeurope.com**